

Open/4 Promotion

finale de district

saison 2017-2018

Madame, Monsieur,

Votre équipe fait partie des 8 formations inscrites à la finale de district de la compétition 'Open/4 Promotion'. Cette épreuve, classée en **Catégorie 4⁽¹⁾**, se déroulera ainsi :

- ♣ **Convocation :** samedi 18 novembre à 13h15, dimanche 19 novembre à **10h15**
- ♣ **Lieu :** Maison du Bridge (04 76 87 13 90 - Digicode : 1843A)
26 rue du colonel Dumont - 38000 Grenoble
- ♣ **Organisation :** Poule de 8 équipes ; 7 matches de 10 donnes sans mi-temps.
- ♣ **Horaires :** Samedi match 1 : 13h30, match 2 : 15h, match 3 : 16h30
Dimanche match 4 : **10h30**, match 5 : 13h30, match 6 : 15h, match 7: 16h30
- ♣ **Arbitre :** Patrick GOUNON (06 51 63 86 51)
- ♣ **Droits :** 36 € par équipe
- ♣ **Finale de Comité :** samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017 à Grenoble
- ♣ **Finale de Ligue :** samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018 à Grenoble
- ♣ **Finale nationale :** samedi 10 et dimanche 11 février 2018 à St Cloud.

Vous trouverez ci-joint la liste des équipes participant à ce tour. Par ailleurs, si votre équipe venait à déclarer **forfait**, je vous serais reconnaissant de **me prévenir** le plus rapidement possible - ou de prévenir l'arbitre si ce forfait survenait au dernier moment.

Conformément au règlement des compétitions, il sera interdit de fumer et d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles de compétitions pendant le temps de jeu. En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions ou si cette dernière est incomplètement remplie.

Vous souhaitant bonne chance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mardi 7 novembre 2017

Le Responsable des Compétitions
Claude Lemarechal

1 Catégorie 4 : 'Systèmes Hautement Artificiels' et 'Conventions Inhabituelles' interdits. L'utilisation d'une ouverture de 2♣ à 3♣ qui ne garantit pas 12H doit spécifier une couleur de 4 cartes au moins (à l'exception de 2♣ ou 2♦ "multi").

Liste des équipes convoquées

1. Michel TOURTET	M. Michel TOURTET - 40 Mme Bernadette BURNET - 40 Mme Agnes BONVILAIN - 38 M. Pierre VRAY - 40	158
2. Genevieve DEFAYE	Mme Genevieve DEFAYE - 40 Mme Evelyne RAGUSA - 38 Mme Yannik GIOVANSILI - 38 Mme Olga GALLIX - 40 Mme Deborah MEILLAND - 38 Mme Gisele SGAMBATO - 38	156
3. Paule ANCEAU	Mme Paule ANCEAU - 40 Mme Michele RANQUE - 38 Mme Jacqueline TOURNIER - 38 Mme Marie Claude MOREAU - 40	156
4. Claude AUGRIS	M. Claude AUGRIS - 40 Mme Jacqueline FOUGEROUZE - 38 Mme Catherine BARDO - 38 Mme Noelle HELOIN - 36 Mme Joelle PEUGEOT - 36 M. Hugues FELTIN - 40	156
5. Raymonde ROSA-BRUSIN	Mme Raymonde ROSA-BRUSIN - 36 M. Guy ROSA-BRUSIN - 38 Mme Clemence PAPINUTTI - 34 M. Guillaume PAPINUTTI - 36 Mme Martine ROSSET - 36 M. Yves JOBERT - 32 Mme Michele BORDE - 28	146
6. Philippe LUSSIANA	M. Philippe LUSSIANA - 34 Mme Elisabeth CHABOUD-MOLLARD - 34 Mme Regine JAMES - 34 M. Jean-Pierre GOUT - 36 Mme Gisele PINGUET - 38 M. Dominique GAILLAC - 34	142
7. Francois PAPALIA	M. Francois PAPALIA - 30 Mme Suzanne RODRIGUEZ - 28 Mme Nicole MINGAT - 32 Mme Isabelle DEBOOM - 34 M. Gérard FEY - 28 M. Jean Marie THIERY - 28	124
8. Jean Pierre BOEDT	M. Jean Pierre BOEDT - 28 M. Jacques JULLIEN PALLETIER - 30 Mme Viviane JULLIEN PALLETIER - 28 M. Jean Jacques DEBELLE - 26 Mme Bernadette DEBELLE - 26 Mme Brigitte DURET - 28	114